

Third Arab Land Conference
Troisième Conférence Arabe sur le Foncier
المؤتمر العربي الثالث للأراضي
18-20 FEBRUARY 2025 • RABAT, MOROCCO



Mobilisation du foncier pour l'investissement agricole

MOBILISATION DES RESSOURCES FONCIÈRES AU PROFIT DU
DÉVELOPPEMENT RURAL

Mohammed ZOUHAIRI, Agence pour le Développement Agricole

المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC



وزارة إعداد التراب الوطني والتعمير
والإسكان وسياسة المدينة

MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE NATIONAL
DE L'URBANISME, DE L'HABITAT ET DE LA POLITIQUE DE LA VILLE



ONU-HABITAT

الاراضي العربية
Arab Land Initiative



وكالة التنمية الفلاحية
AGENCE POUR LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

المملكة المغربية
Royaume du Maroc



وزارة الفلاحة والصيد البحري
والتنمية القروية والمياه والغابات
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime,
du Développement Rural et des Eaux et Forêts

PLAN

1

Mobilisation du foncier dans le cadre du Plan Maroc Vert

2

Place du foncier agricole dans la Génération Green 2020-2030



وكالة التنمية الفلاحية

ⵜⴰⵎⴰⵏⴰⵏⵜ ⵜⴰⵎⴰⵏⴰⵏⵜ ⵜⴰⵖⴰⵎⴰⵏⵜ

AGENCE POUR LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

المملكة المغربية
Royaume du Maroc



وزارة الفلاحة والصيد البحري
والتنمية القروية والمياه والغابات

Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime,
du Développement Rural et des Eaux et Forêts



1 Mobilisation du foncier dans le cadre du Plan Maroc Vert



وكالة التنمية الفلاحية

ⵜⴰⵎⴰⵔⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵏⵔⴰⵎⴰⵙⵜ ⵜⴰⵖⴻⵔⴰⵏⵜ

AGENCE POUR LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

المملكة المغربية
Royaume du Maroc



وزارة الفلاحة والصيد البحري
والتنمية القروية والمياه والغابات

Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime,
du Développement Rural et des Eaux et Forêts

1- Mobilisation du foncier dans le cadre du Plan Maroc Vert

1-1 Le foncier agricole, levier d'investissement :



1

Mobilisation des capitaux privés

Nationaux et étrangers



2

Valorisation du patrimoine foncier et le développement des filières de production

Terrains domaniaux, collectifs, habous.



3

Création de l'emploi

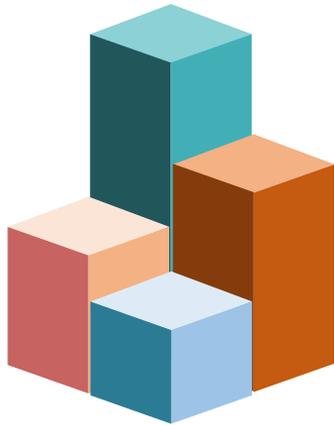
Permanent et occasionnel



4

Réalisation de complexes agroindustriels

Unités de valorisation



وكالة التنمية الفلاحية

ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ

AGENCE POUR LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

المملكة المغربية
Royaume du Maroc



وزارة الفلاحة والصيد البحري
والتنمية القروية والمياه والغابات
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime,
du Développement Rural et des Eaux et Forêts

1- Mobilisation du foncier dans le cadre du Plan Maroc Vert

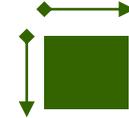
1-2 Bilan global :

La mobilisation du foncier a concerné 3 types de statuts foncier (les terrains du domaine privé de l'Etat, les terrains collectifs et le foncier habous)

1.710 projets



145.830 Ha



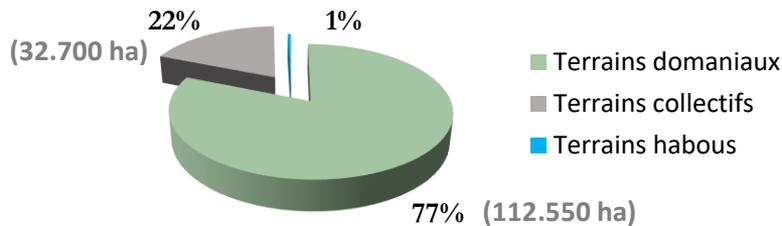
26,8 Mds DH d'investissement prévu



76.800 ETP escomptés

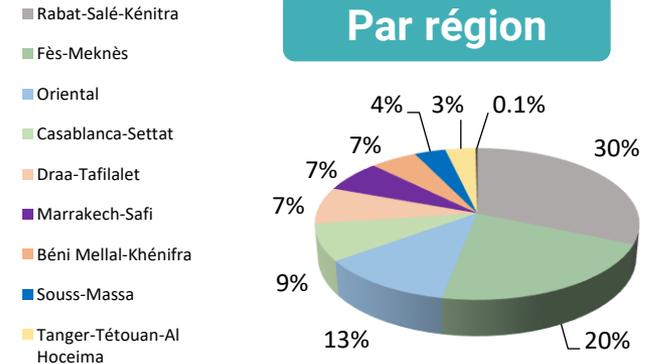


Par statut foncier



77% de la superficie totale mobilisée a porté sur les terrains domaniaux et 22% a concerné les terrains collectifs.

Par région



63% de la superficie mobilisée est concentrée au niveau de 3 régions (Rabat-Salé-Kénitra, Fès-Meknès, Oriental)



2 Place du foncier agricole dans la Génération Green 2020-2030



وكالة التنمية الفلاحية

ⵜⴰⵎⴰⵏⴰⵏⵜ ⵜⴰⵏⴰⵎⴰⵏⵜ ⵜⴰⵖⴰⵎⴰⵏⵜ

AGENCE POUR LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE



المملكة المغربية
Royaume du Maroc



وزارة الفلاحة والصيد البحري
والتنمية القروية والمياه والغابات

Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime,
du Développement Rural et des Eaux et Forêts

2- Place du foncier agricole dans la Génération Green 2020-2030

La valorisation du foncier collectif s'inscrit dans le cadre de l'Axe 2 relatif à la nouvelle génération de jeunes entrepreneurs agricoles du **Fondement 1 : Priorité à l'élément humain**

L'opération PPP se place dans l'Axe 1 relatif à la consolidation des filières agricoles du **Fondement 2 : Pérennité du Développement Agricole**

Priorité à l'élément humain

Nouvelle **génération** de classe moyenne agricole

400 000 ménages accédant à la classe moyenne
3-4 M d'agriculteurs avec protection sociale

Nouvelle **génération** de jeunes entrepreneurs agricoles

1 Mha Terres Collectives valorisées
350 000 nouveaux exploitants et entrepreneurs agricoles
150 000 jeunes formés

Nouvelle **génération** d'organisations agricoles

x5 taux de regroupement
30% du budget public géré par la profession

Nouvelle **génération** de mécanismes d'accompagnement

2M d'agriculteurs connectés aux e-services agricoles
5 000 conseillers agricoles

Pérennité du développement agricole

Consolidation des filières **agricoles**

x2 PIBA et **x2** exportations
70% de la production valorisée

Chaînes de distribution modernes et **efficientes**

12 marchés de gros modernisés
Souks modernisés

Qualité, innovation et **Green-Tech**

120 abattoirs agréés
x2 contrôles sanitaires

Agriculture **résiliente** et **éco**-efficiente

x2 efficacité hydrique
Conservation des sols

الجيل
الأخضر
2020 - 2030

2- Place du foncier agricole dans la Génération Green 2020-2030

2-1 Valorisation d'un million Ha des terres collectives :

Cadre réglementaire préparé

01

**Circulaire Conjointe
MAMPDREF/MI n°1062
(04/02/2021)**

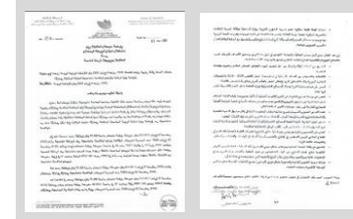
- ✓ Relative à la mise en œuvre du Chantier Royal de mobilisation et de valorisation des terres collectives :
 - Objectif
 - Cadre de collaboration et de coordination
 - Consistance du programme de mobilisation et de valorisation
 - Dispositif de Gouvernance
 - Mobilisation du foncier
 - Offre de valorisation (Financement)/Accompagnement
 - Suivi/Evaluation.



02

**Circulaire de Monsieur le
Ministre de l'Agriculture
n°15
(30/03/2021)**

- ✓ Relative à l'opérationnalisation de la Circulaire conjointe n°1062



03

**Cadre réglementaire des
aides spécifiques**

- ✓ Décret et arrêté Conjoint fixant les aides financières de l'Etat mis en place depuis le 18 avril 2024



2- Place du foncier agricole dans la Génération Green 2020-2030

2-1 Valorisation d'un million Ha des terres collectives :

Focus sur le Dispositif de Gouvernance

Dispositif de Gouvernance



Composition



Mission



Commission Interministérielle

- MI
- MAPMDREF
- MEF
- ANCFCC

- Coordination et pilotage de la mise en œuvre du programme au niveau national
- Examen des rapports annuels et de suivi/évaluation
- Supervision de l'exécution du budget alloué.



Comité technique central

- DAR
- ADA
- Autres Directions

- Exécution des orientations et des décisions de la CI
- Élaboration des procédures de travail
- Mise en place et validation de cahier de charges des AO
- Examen des programmes et arbitrage
- Prise d'acte concernant les demandes de Melkisation et des résultats des AO de la location
- Reporting et Suivi et évaluation...



Commission Provinciale de location

- Présidées par MM. les Gouverneurs
- DPA/ORMVA

- Chargées de la location et de la Melkisation des terres collectives (lancement des AO, validation des résultats, S&EV...)



Commission Provinciale de Melkisation



2- Place du foncier agricole dans la Génération Green 2020-2030

2-1 Valorisation d'un million Ha des terres collectives :

3 leviers de financement dédiés

1 Incitations de l'Etat (FDA)

4,21 Md DH

AIDES
SPECIFIQUES

- Aide à l'investissement
- Aide à la location
- Aide additionnelle



2 Agriculture solidaire

FINANCEMENT

BGE

- Investissement public
- Zones vulnérables
- Petite agriculture
- Jeunes et femmes rurales



3 Crédit garanti à taux bonifié

GCAM jeunes

GCAM Melkisation



- Taux de 1,75%
- Garantie de 80% du crédit
- Réduction des exigences en sûretés

Un accompagnement non financier ciblé



Centre Régional des
Jeunes Entrepreneurs
Agricoles et
Agroalimentaires
CRJEA

➤ Communication et sensibilisation

➤ Accueil et orientation

➤ Assistance technique dans la préparation et la conception des projets

➤ Appui et accompagnement dans la réalisation des projets



وكالة التنمية الفلاحية
AGENCE POUR LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE



المملكة المغربية
Royaume du Maroc



وزارة الفلاحة والصيد البحري
والتنمية القروية والبيات والغابات
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime,
du Développement Rural et des Eaux et Forêts

2- Place du foncier agricole dans la Génération Green 2020-2030

2-1 Valorisation d'un million Ha des terres collectives :

3 types d'aides financières spécifiques de l'Etat

Aide à l'investissement

accordée aux :

- **Membres des collectivités ethniques, jeunes et non jeunes à titre individuel ou en groupement**, ayant réalisé des **projets d'investissement** agricole dans le cadre de l'opération de **melkisation**.
- **Jeunes locataires** ayant réalisé des projets.

Aide à la location

octroyée aux **jeunes locataires**, couvrant une partie du **loyer** des terres agricoles appartenant aux collectivités ethniques.

Aide additionnelle

accordée pour **certaines composantes d'investissement** aux :

- **membres des collectivités ethniques jeunes et non jeunes à titre individuel ou en groupement**, dans le cadre de l'opération de **melkisation** ou de **modernisation** des exploitations agricoles.
- **jeunes locataires** ayant réalisé des projets.

- Décret publié le 22 juin 2023
- Arrêté conjoint publié 18 avril 2024



2- Place du foncier agricole dans la Génération Green 2020-2030

2-1 Valorisation d'un million Ha des terres collectives :

Taux et montants d'aides financières spécifiques de l'Etat

1

Aide à l'investissement

	Jeunes locataires Jeunes membres des collectivités ethniques individuel Membres des collectivités ethniques groupés		Membres des collectivités ethniques non jeunes individuel	
	Cultures annuelles	Plantations	Cultures annuelles	Plantations
Niveau 1	2 000 Dh/ha	3 000 Dh/ha	1 000 Dh/ha	2 000 Dh/ha
Niveau 2	4 000 Dh/ha	5 000 Dh/ha	3 000 Dh/ha	4 000 Dh/ha
Niveau 3	6 000 Dh/ha	7 000 Dh/ha	4 000 Dh/ha	5 000 Dh/ha

Jeune : entre 18 et 40 ans, sans emploi fixe ni revenu stable, n'est pas propriétaire ou exploitant d'autres terrains agricoles

Plafond : 20 ha/projet

2

Aide à la location

Taux de l'aide à la location	Plafond de l'aide annuel (DH/ha/an)	Plafond de l'aide annuel par projet (DH/an)	Montant de l'aide global par projet (DH)
70% du montant du loyer	2 500	50 000	150 000

Aide octroyée pour les 3 premières années pour les contrats de location d'une durée inférieure à 20 ans et pour les 5 premières années pour les contrats de location d'une durée supérieure ou égale à 20 ans.

3

Aide additionnelle

Taux d'aide additionnelle appliqué sur le montant d'aide octroyée par composante :

- 25% irrigation localisée ; 25% irrigation de complément ; 33% matériel agricole ; 33% matériel d'élevage ; 60% bâtiments d'élevage ; 10% plantations d'olivier ; 17% plantations de rosacées et d'arganier ; 14% plantations de palmier-dattier.



2- Place du foncier agricole dans la Génération Green 2020-2030

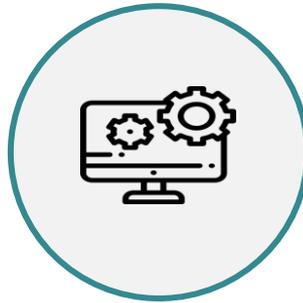
2-1 Valorisation d'un million Ha des terres collectives :

Organisation du MAPMDREF au niveau régional et provincial

Désignation de **81** cellules techniques au niveau régional pour l'examen des dossiers



98 personnes ressources pour représenter le Ministère au sein des Commissions Provinciales de location et de melkisation



154 personnes ressources pour l'accompagnement des porteurs de projets



12 Centres Régionaux d'Entrepreneuriat des jeunes agricoles et agroalimentaires (12 CRJEA) avec des antennes au niveau provincial...



2- Place du foncier agricole dans la Génération Green 2020-2030

2-1 Valorisation d'un million Ha des terres collectives :

Systeme de Suivi-Evaluation informatique en cours de mise en place en commun avec la DAR



Améliorer le système de collecte des données



Assurer l'accessibilité de l'information fiable et définitive à tous les acteurs



Assurer l'harmonisation, la cohérence et le traitement des données



Mesurer et rapporter périodiquement les résultats



وكالة التنمية الفلاحية

AGENCE POUR LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE



المملكة المغربية
Royaume du Maroc



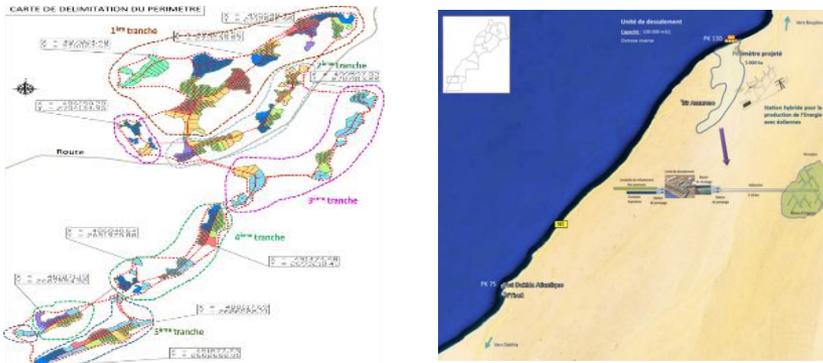
وزارة الفلاحة والصيد البحري
والتنمية القروية والبيات والغابات
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime,
du Développement Rural et des Eaux et Forêts

2- Place du foncier agricole dans la Génération Green 2020-2030

2-2 La poursuite de l'opération PPP en faveur de la consolidation des filières agricoles

La poursuite de la gestion de l'opération PPP autour du foncier domanial moyennant le lancement de nouveaux appels d'offres de partenariat PPP, notamment au niveau des Provinces du Sud.

Projet de 5.200 ha à Dakhla



Localisation : Commune Bir Anzarane, Province d'Oued Ed Dahab

Superficie globale : 5.196 ha

Population cible : Les jeunes de la région et investisseurs

Source d'eau d'irrigation : Unité de dessalement de l'eau de mer
(repose sur l'énergie éolienne)

Projet de 1.000 ha à Jraifia



Localisation : Commune Jraifia, Province de Boujdour.

Superficie globale : 1.000 ha

Population cible : Les jeunes de la région et investisseurs

Source d'eau d'irrigation : Unité de traitement de l'eau d'irrigation



Third Arab Land Conference
Troisième Conférence Arabe sur le Foncier
المؤتمر العربي الثالث للأراضي

18-20 FEBRUARY 2025 • RABAT, MOROCCO



Merci de votre attention

المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC



وزارة إعداد التراب الوطني والتعمير
والإسكان وسياسة المدينة

MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE NATIONAL
DE L'URBANISME, DE L'HABITAT ET DE LA POLITIQUE DE LA VILLE



ONU-HABITAT

الاراضي العربية
Arab Land Initiative



وكالة التنمية الفلاحية
AGENCE POUR LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

المملكة المغربية
Royaume du Maroc



وزارة الفلاحة والصيد البحري
والتنمية القروية والمياه والغابات
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime,
du Développement Rural et des Eaux et Forêts